



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réouverture des lieux de culture

Question au Gouvernement n° 3980

Texte de la question

RÉOUVERTURE DES LIEUX DE CULTURE

M. le président. La parole est à M. Pascal Bois.

M. Pascal Bois. Ma question s'adresse à madame la ministre de la culture, que j'ai plaisir à revoir en meilleure santé de jour en jour (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et LT*), et concerne la réouverture des lieux culturels. Le Président de la République a fixé le cap des prochaines étapes du déconfinement, avec les dates du 19 mai, du 9 juin et du 30 juin. Nos concitoyens les ont déjà bien en mémoire, surtout la première qui leur permettra de retrouver le chemin des musées, des cinémas, des théâtres et des salles de spectacles. Ils attendent cette échéance avec la même impatience que celle des artistes à rejouer et à retrouver leur public.

La culture est essentielle pour tous, elle est une part de l'art de vivre à la française. Les Français en sont friands, en témoignent les succès de la chaîne publique culturebox ; ils en ont grand besoin pour dépasser la période pénible que nous subissons depuis plus d'un an.

M. Maxime Minot. On ne comprend rien !

M. Pascal Bois. C'est dire si le monde culturel a appris ce calendrier avec soulagement. Si les professionnels peuvent se projeter dans le temps avec l'échelonnement des ouvertures et les jauges, des questions subsistent toutefois sur leur application concrète : en effet, la réouverture des musées et des cinémas semble beaucoup moins complexe que celle des théâtres, des cabarets et des salles de spectacles, voire des festivals qui, ici ou là, ont fait le choix d'annuler ou de reporter. Après des mois de suspension, le redémarrage du spectacle vivant nécessite la relance préalable des répétitions et la prise en compte des jauges limitées, du couvre-feu et de la période creuse des mois d'été. Certains professionnels ne pourront redémarrer avant l'automne, voire au-delà. Il y a aussi les écoles de musique et les conservatoires, qui attendent des précisions. Madame la ministre, après que l'État, se tenant au chevet de la culture, a apporté par votre ministère des aides massives et inédites à l'échelle mondiale...

M. Maxime Minot. Historique !

M. Pascal Bois. ...pouvez-vous préciser les conditions que vous envisagez pour déconfiner et relancer la culture ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Je crois que nous sommes unanimes, sur ces bancs et au-

delà, pour nous réjouir de la réouverture des lieux culturels, annoncée vendredi dernier par le Président de la République. Celle-ci obéit à trois principes. C'est d'abord une réouverture générale, qui concerne tous les lieux de culture : les musées, les théâtres, les salles de cinéma, les galeries d'art, etc.

C'est aussi une réouverture progressive et prudente, qui s'effectue par étapes. Vous les avez rappelées : le 19 mai, l'ensemble des lieux culturels rouvre, avec au maximum dans les salles de spectacle, 800 personnes en intérieur et 1 000 personnes en extérieur ; le couvre-feu est repoussé de 19 heures à 21 heures. Le 9 juin, on élargit encore, avec une limite maximum fixée à 5 000 personnes et le couvre-feu reporté de 21 heures à 23 heures, ce qui permettra les séances en soirée. Le 1er juillet, les jauges seront finalement abolies et nous pourrons avoir des spectacles et des spectateurs en grand nombre.

Enfin, la réouverture doit être respectueuse de la santé des Français. Elle est responsable et il n'est pas possible à ce stade d'envisager de renoncer aux mesures barrières. Je préfère les appeler des mesures de protection, qui respectent notre santé – j'y suis très sensible – et celle de ceux qui nous accompagnent dans les salles de spectacles : lavage des mains, distanciation et port du masque absolument obligatoire dans tous les lieux de culture.

Nous nous réjouissons, parce que les lieux de culture participent aussi à l'animation de nos territoires ; nous allons regagner les salles de spectacle et de cinéma, et j'encourage les Français à retrouver dès le 19 mai le monde de la culture – nous en avons été trop longtemps privés. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Bois](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3980

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2021](#)